

Phase 2 : VRD, CES et pièces écrites (quelques données)
Etape 2 / CES (corps d'état secondaires) / ELECTRICITE
Cours/ orientations diffusé aux étudiants via plateforme "Zoom" le 13/05/2020

Contenu du rendu

Sur la base des **connaissances acquises** à travers le cours Electricité , matière ""Initiation aux détails et aux corps d'état secondaires", sur les **orientations de représentation** du (des) Plan (s) électrique (s) architectural(s) et de (s) schéma(s) unifilaire (s) (présentées ci-dessous) et enfin sur la **lecture et l'exploitation de l'exemple donné**, les étudiants doivent réaliser le travail demandé suivant:

Contenu Rendu / Phase 2/ Etape 2/ CES / ELECTRICITE

1- Plan(s) électrique(s) architectural(aux) sur la vue en plan réalisée à l'échelle 1/50 .

Avant de réaliser le plan électrique architectural, l'étudiant doit représenter sur le plan le **"schéma de position de l'installation électrique"** : c.a.d. réfléchir à l'emplacement et le nombre des dispositifs électriques (éclairage, prises électriques, interrupteurs, boîte de dérivation...) pour chaque espace du projet , selon sa fonction, son aménagement intérieur et ses besoins en électricité.

2- Schéma (s) unifilaire (s) ou schéma (s) électrique(s) architectural (aux).

3- Détails techniques de construction ECH:1/20;1/10, : piquet de mise à la terre ,...

Il doit aussi élaborer:

4- Devis descriptif corps d'état secondaire "Electricité".

Nota : Les plans électriques architecturaux ne concerneront qu'une partie du projet : un bloc, un niveau (RDC, 1er étage,...) ou tout le projet selon la taille du projet ou sa complexité . Le choix de la partie à retenir pour cette étude sera orienté par l'enseignante sur proposition de l'étudiant.